

BIM WORLD

PARIS EXPO – PORTE DE VERSAILLES
DU 1^{er} au 02 AVRIL 2026

BON DE COMMANDE COMPLEMENTAIRE (*)

(*) L'Accusé Réception de votre commande se fera UNIQUEMENT par l'envoi de notre devis qu'il faudra nous retourner, daté, signé avec la mention « Bon pour Accord » sur toutes les pages, Conditions Générales de location incluses pour le valider.

RAISON SOCIALE et NOM DE L'ENSEIGNE DE VOTRE STAND (si celui-ci est différent)

Numéro de STAND

.....
.....

.....

Adresse de FACTURATION

(Non modifiable une fois la facture éditée)

Raison sociale de facturation
Adresse.....
.....
Code postal :
Ville :

Numéro SIRET (obligatoire facturation France)

.....

Numéro TVA (obligatoire)

.....

Contact

Nom :
Tel :
@ :

Avez-vous une Référence Interne à faire figurer sur votre facture

OUI ☐ Laquelle : NON ☐

Exemplaire à retourner avant le

04/03/2026

INTERNATIONAL MODULING
SERVICE EXPOSANTS

3 rue de Messy - 77410 Charny
01 60 61 00 44

exposants@international-moduling.com

**Votre commande ne sera prise en considération
qu'à réception de votre règlement**

Coordonnées Bancaires
Code banque : 10207 - Code guichet : 00047
N° de compte : 04047013168 - Clé RIB : 81
Domiciliation : BP RIVES DE ROISSY - SWIFT :
CCBFRPPMTG
IBAN : FR76 1020 7000 4704 0470 1316 881

⚠ A compléter si votre adresse de facturation est HORS FRANCE

Êtes-vous assujetti à la TVA FRANCAISE OUI ☐ NON ☐

Si OUI Merci de nous **fournir votre Attestation d'Autoliquidation de TVA DE VOTRE PAYS** ou une attestation sur l'honneur afin que nous puissions justifier d'une facturation avec TVA (Dans ce cas vous recevrez bien une facture TTC)

Date :

Signature

Cachet de l'entreprise

[illegible]



INTERNATIONAL
- MODULING -

STRUCTURE				
Réserve (Plan de positionnement réserve à nous adresser) 1m ² - avec rideau		194,00 €		
Réserve (Plan de positionnement réserve à nous adresser) 1m ² - avec porte fermant à clef (autres surfaces dispo)		194,00 €		
Bloc patère Dans la réserve		32,00 €		
Etagère droite 1000 x 300 mm		39,00 €		
* Autres dimensions de réserve sur devis				

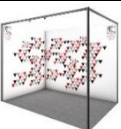
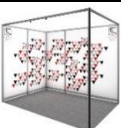
DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
ELECTRICITE / ECLAIRAGE			
Spot arc Basse tension		63,00 €	
Rail de 3 spots 100 Watts		82,00 €	
Rail de 4 spots 100 Watts		87,00 €	
Bloc 3 prises		32,00 €	

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
TAPISSERIE			
Moquette (Nous indiquer la référence du coloris) Moquette Rewind (coloris au choix) Le m ² - pour le sol		11,50 €	
Coton gratté (coloris au choix) Le m ² - pour les cloisons		11,00 €	

Téléchargez le nuancier de notre gamme moquette de 46 couleurs : <https://international-moduling.com/produit/moquette-rewind/>



INTERNATIONAL
- MODULING -

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
SIGNALETIQUE DATE LIMITE POUR RECEVOIR VOS FICHIERS 08/03/2026			
Comptoir : 1 face (comptoir non inclus) Habillage personnalisé - PVC 2mm		132,00 €	
Comptoir : 3 faces (comptoir non inclus) Habillage personnalisé - PVC 2mm		284,00 €	
Porte (Format 940x285mm (x1) - 775x880mm (x2)) Habillage personnalisé – PVC 2mm		207,00 €	
Cloisons Toile tendue Jettex sur châssis bois Habillage personnalisé – <u>le mètre linéaire</u>		222,00 €	
Cloisons PVC 2mm Habillage personnalisé – <u>le mètre linéaire</u>		246,00 €	
Bandeau de façade PVC 3mm Habillage personnalisé – <u>le mètre linéaire</u>		72,00 €	

	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
MOBILIER			
Pack ESSENTIELS 4 m2 1 comptoir + 2 tabourets + 1 bloc patère		242,00 €	
Pack ESSENTIELS 8/9 m2 1 comptoir + 1 mange debout + 3 tabourets + 1 bloc patère		374,00 €	
Pack ESSENTIELS 12/18 m2 1 comptoir + 1 mange debout + 3 tabourets + 1 table + 3 chaises + 1 porte manteau		539,00 €	
Meuble bas fermant à clef BLANC Réf MB100		100,00 €	
Comptoir fermant à clef BLANC Réf CM100		109,00 €	
Chaise BLANC Réf CH100		30,00 €	



INTERNATIONAL
- MODULING -

Tabouret BLANC <i>Réf THZ100</i>		42,00 €		
Ensemble FOSTER 1 table basse + 3 fauteuils BLANC <i>Réf EN130</i>		240,00 €		
Table ronde diam 80 cm BLANC <i>Réf TA100</i>		78,00 €		
Mange-debout BLANC <i>Réf MD100</i>		85,00 €		
Présentoir simple face GRIS <i>Réf PR1002</i>		65,00 €		
Présentoir double face GRIS <i>Réf PR1001</i>		77,00 €		
Corbeille papier BLANC ou NOIR <i>Réf COR4100 ou COR4200</i>		8,00€		
Machine à café Nespresso + 150 doses café (sucre/spatules et gobelets en carton) <i>Réf 301ST</i>		247,00 €		
Machine à café Nespresso + 300 doses café (sucre/spatules et gobelets en carton) <i>Réf 310ST</i>		345,00 €		
Réfrigérateur 140L <i>Réf 51ST</i>		104,00 €		
Réfrigérateur 220L <i>Réf 56ST</i>		116,00 €		
Fontaine à eau sur pied Comprenant 1 bonbonne 18.9L + 100 gobelets carton <i>Réf 87</i>		169,00 €		
Bonbonne 18,9L + 100 gobelets carton <i>Réf. 8700ST</i>		49,00 €		

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour avoir accès à l'ensemble de notre catalogue :

[International Moduling](http://www.internationalmoduling.com)



INTERNATIONAL
- MODULING -

REFERENCE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL HT
COMMANDE ADDITIONNELLE HORS LISTE PROPOSEE				

A calculer uniquement sur le
montant Total du mobilier

TOTAL HT	
GARANTIE Mobilier HT	
TVA 20%	
TOTAL TTC	

Garantie mobilier Obligatoire			
0 à 38 €	10 €	382 € à 762 €	52 €
39 € à 76 €	14 €	763 € à 1 143 €	69 €
77 € à 152 €	19 €	1 144 € à 2 286 €	135 €
153 € à 228 €	26 €	2 287 € à 3 811 €	220 €
229 € à 381 €	37 €	+ de 3812 €	7 % du montant total

Date et Signature du Responsable
Cachet de l'Entreprise

(*) L'Accusé Réception de votre commande se fera UNIQUEMENT par l'envoi de notre devis qu'il faudra nous retourner, daté, signé avec la mention « Bon pour Accord » sur toutes les pages, Conditions Générales de location incluses - pour le valider.

REGLEMENT IMPERATIF A RECEPTION DEVIS

➤ **Règlement par CHEQUE bancaire :**

à l'ordre de INTERNATIONAL MODULING la somme de € correspondant au total de ma commande.

➤ **Païement par VIREMENT bancaire :**

Un RIB vous sera adressé avec le devis.

➤ **Règlement par CARTE bancaire VISA / MASTERCARD/AMEX :**

N° de carte

Expire le /

Je soussigné(é), autorise INTERNATIONAL MODULING
à prélever la somme de € sur mon compte bancaire, correspondant au total de ma commande.

➤ **Annulation de commande:**

Seules les annulations signifiées à INTERNATIONAL MODULING par lettre ou mail, au moins **15 jours ouvrables avant la date de la manifestation permettront le remboursement des sommes versées.**

Important :

TOUS LES REGLEMENTS DEVRONT ETRE ENCAISSES AU PLUS TARD LE 16/03/2026

dans le cas contraire les commandes ne seront pas validées

Conditions générales de location

Article 1 : COMMANDES

- 1.1 Sauf convention contractuelle préalable, aucune commande ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement.

Article 2 : LIVRAISONS

- 2.1 Les coordonnées du stand doivent être clairement mentionnées sur le bon de commande afin de faciliter la livraison.
- 2.2 En cas d'absence du client lors de la livraison ou de la reprise du matériel, les bons établis par International Moduling ont valeur de pièce justificative du nombre et de l'état du matériel livré et repris.
- 2.3 Annulation de commande : par courrier recommande 10 jours minimum avant la date de livraison, date de première présentation faisant foi.
- 2.4 En cas de refus du matériel par le client lors de la livraison, et quel qu'en soit le motif, le total de la facture établie reste dû à International Moduling.
- 2.5 International Moduling, selon ses impératifs logistiques ou des consignes spécifiques émanant des organisateurs du salon, se réserve le droit de choisir le jour de livraison. Par conséquent, la date de livraison souhaitée par le client n'a qu'une valeur indicative.
- 2.6 En cas de force majeure uniquement*, International Moduling, se réserve le droit de fournir en remplacement des meubles commandés un matériel différent. Le matériel de remplacement livré sera systématiquement d'une valeur de location supérieure, afin de compenser le préjudice subi.

Article 3 : GARANTIE MOBILIER - OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

- 3.1 Le locataire est responsable du matériel loué, de la livraison à la reprise.
La garantie mobilier de ce matériel est obligatoire. Cette garantie mobilier couvre les détériorations et/ou dégradations du mobilier. Le refus de cette garantie mobilier implique la responsabilité pleine et entière du locataire en cas de dommages et/ou dégradations du matériel. Le mobilier détérioré vous sera facturé à sa valeur à neuf. Cette garantie mobilier ne couvre pas le risque vol. Le règlement du locataire confirme la garantie.
- 3.2 Livraison : aucune réclamation sur l'état du matériel loué ne sera prise en compte si elle n'a fait l'objet, dans un délai de 24 heures à compter de la livraison, d'un courrier de réclamation justifié.
- 3.3 International Moduling se réserve le droit de récupérer le matériel loué dès la fermeture de la manifestation. Le locataire doit prendre toutes les dispositions en ce sens, et retirer en particulier tous les objets ou documentations pouvant lui appartenir. International Moduling ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'une disparition éventuelle ou de tout autre dommage lors de la reprise du matériel.
- 3.4 Le matériel loué reste la propriété d'International Moduling. Il ne peut être ni cédé, ni déplacé, ni saisi.
- 3.5 En cas de dégradation volontaire du matériel, constatée lors de la reprise, le client s'engage à rembourser les frais de réparation à International Moduling.

Article 4 : TARIFS

- 4.1 Les tarifs s'entendent H.T. pour la durée de la manifestation – maximum 15 jours – pour livraison à Paris et en région Parisienne, en heures et jours ouvrés.
- 4.2 International Moduling se réserve le droit de facturer en supplément :
- Les livraisons en heures et jours fériés ;
 - Les livraisons complémentaires à la demande du client ;
 - Les livraisons en dehors de Paris et de la région Parisienne ;
 - Les commandes spéciales dues à :
L'importance du matériel loué ;
La durée de la location ;
La modification du matériel standard ;
Toute autre demande spécifique ;
Une manutention particulière.
- 4.3 Le tarif applicable est celui en vigueur à la date de livraison.

Article 5 : LITIGES

- 5.1 Pour toute contestation ou litige, le tribunal de Meaux sera compétent.
- 5.2 Préjudice commercial, industriel ou financier :
Aucune indemnité ne pourra être réclamée à International Moduling pour privation de jouissance ou trouble commercial quelconque, quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

Article 6 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

- 6.1 Le matériel loué est la propriété pleine et entière d'International Moduling et est insaisissable.

**Intempéries, problèmes de circulation, non disponibilité du matériel...ou toute autre cause définie par International-Moduling comme majeure.*

Nom du signataire - signature - date - Cachet société